

## Intitulé de la formation **Formation au risque électrique**

**Recyclage du personnel non-électricien effectuant des interventions d'ordre non électrique**

**Domaine** Qualité, santé et sécurité au travail

Version 06/2022

**Éligible CPF** Non  Oui

### Objectifs

#### Objectif de la formation

Renouvellement de l'habilitation électrique

#### Objectifs pédagogiques (Être capable de...)

- Appliquer les prescriptions de sécurité selon les interventions à effectuer sur les installations ou équipements électriques en basse tension



**Durée :** 1,5 j de formation soit **10,5h par stagiaire**

**Modalité :** Présentiel

**Effectif :** De 4 à 10 personnes



**Accessibilité** Pour les personnes en situation de handicap, en amont de la formation, nous contacter afin de déterminer les aménagements à adapter.



### Public concerné

- Personnel non qualifié en électricité et chargé d'assurer des interventions élémentaires d'ordre électrique et/ou des manœuvres avec un titre qui vient à échéance



### Prérequis et niveau d'entrée

- Être titulaire d'un titre d'habilitation en limite de validité (à présenter au formateur en début de formation)
- **Se munir d'un écran facial, de gants isolants et d'un V.A.T.** (V.A.T. non nécessaire pour les BE manœuvre)
- Chaque participant devra être **médicalement apte** à la soumission aux risques électriques



### Moyens et méthodes pédagogiques

- Questionnaire de positionnement préalable à nous retourner en cas de changements de poste et/ou d'évolution des missions confiées sur ou à proximité d'installations électriques depuis le dernier titre
- **Classe** alternant apports théoriques dynamiques, films pédagogiques, vidéo, quiz, qcm corrigés, travaux dirigés et retours de bonnes pratiques permettant à l'intervenant de s'assurer de la bonne compréhension de chacun
- **Travaux pratiques** mettant en œuvre toutes les prescriptions de sécurité
- **Livret mémo** fourni.



### Évaluation

#### De la satisfaction du module par le stagiaire

- Questionnaire écrit

#### Des acquis du stagiaire

Type d'évaluation :

- **Théorie** ; QCM noté de plusieurs questions avec un temps alloué d'1 Heure.  
Note > 14/20 = 70% minimum de réponses exactes.
- **Mise en situation pratique** : A = sans erreur / B = erreur acceptable (minime) / C = erreur majeure (pouvant causer un risque pour la personne ou un tiers) / D = erreur grave (comportement dangereux : mise en danger de la personne ou un tiers).  
Critères d'acceptation de l'évaluation pratique : aucun D et un seul C pour chaque mise en situation et le comportement doit être en adéquation avec les opérations à effectuer.  
Recyclage recommandé tous les 3 ans.



Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, notre organisme de formation a signé la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

**EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII<sup>e</sup> AVENUE**  
**N° déclaration d'existence :** 76 12 01010 12 - **SIRET :** 900 038 167 00012  
**Siège social :** CAMPUS XII<sup>e</sup> AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation  
 5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9  
**Site de Rodez :** 5, rue de Bruxelles - **Site de Millau :** 38 boulevard de l'Ayrolle  
**Tél :** 05 65 77 77 00 **Mail :** [fpc@campus12avenue.fr](mailto:fpc@campus12avenue.fr) **Web :** [www.campus12avenue.fr](http://www.campus12avenue.fr)

# Programme de formation



## Qualité et profil de l'animateur

- Animateur spécialisé intervenant pour le compte de CAMPUS XII<sup>e</sup> AVENUE



## Sanction de la formation

- Après contrôle des connaissances théoriques et pratiques, le formateur émet **un titre pré-rédigé (avis)**, en fonction des travaux à effectuer, adressé à l'entreprise.
- En 2020, 100 % d'avis favorables délivrés avec une moyenne sur la théorie de 91 %.
- En 2021, 100 % d'avis favorables délivrés avec une moyenne sur la théorie de 89 %.
- En 2022, 100 % d'avis favorables délivrés avec une moyenne sur la théorie de 88 %.
- **Attestation individuelle d'assiduité**



## Contenu de formation

### 1/2 JOURNEE N°1

#### HABILITATION DU PERSONNEL

- Analyse des prescriptions de sécurité NF C 18-510
- Titre d'habilitation, Niveau d'habilitation
- Rôles et responsabilités

#### INTERVENTION SUR UNE INSTALLATION ELECTRIQUE

- Organisation des Travaux et des interventions
- Les manœuvres, limites des habilitations
- Délimitation et Balisage de la zone de travail

### 1/2 JOURNEE N°2

- Appareils d'ouverture et de fermeture
- Sectionneur
- Disjoncteur
- Interrupteur

#### CONSIGNATION, RESPONSABILITE, DOCUMENTS

- Règles à observer suivant la nature des installations
- Description des étapes de la consignation
- Obligations administratives

#### NOTIONS ELEMENTAIRES DE SECOURISME ET PROCEDURE A SUIVRE EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCENDIE ELECTRIQUE

### 1/2 JOURNEE N°3

- Rappels pratiques du rôle et du fonctionnement de l'appareillage et des protections
- Consignation en BT
- Mise en œuvre des EPI

## Contact formation

- Lionel DÉLÉRIS – 05 65 75 56 99 – l.deleris@campus12avenue.fr
- Anne JEANJEAN – 05 65 59 59 03 – a.jeanjean@campus12avenue.fr
- Céline LONGUET – 05 65 75 56 77 – c.longuet@campus12avenue.fr
- Amélie MOULY – 05 65 75 56 84 – a.mouly@campus12avenue.fr

- Site de Rodez – intra et sur-mesure
- Site de Millau – inter, intra et sur-mesure
- Site de Rodez – inter
- Site de Rodez – intra et sur-mesure



Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, notre organisme de formation a signé la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

**EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII<sup>e</sup> AVENUE**  
 N° déclaration d'existence : 76 12 01010 12 - SIRET : 900 038 167 00012  
 Siège social : CAMPUS XII<sup>e</sup> AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation  
 5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9  
 Site de Rodez : 5, rue de Bruxelles - Site de Millau : 38 boulevard de l'Ayrolle  
 Tél : 05 65 77 77 00 Mail : [fpc@campus12avenue.fr](mailto:fpc@campus12avenue.fr) Web : [www.campus12avenue.fr](http://www.campus12avenue.fr)